



Volume sur les audits financiers

Rapport de la vérificatrice générale – Volume III – 2020

Nos constatations

Excédent pour 2020

- L'excédent annuel pour 2020 a été de 49 millions de dollars; il s'agit du troisième excédent annuel consécutif.
- Les revenus ont augmenté de 195 millions de dollars, principalement en raison de l'augmentation des transferts du gouvernement fédéral.
- Les dépenses ont augmenté de 219 millions de dollars, en raison surtout de hausses dans les secteurs du travail et de l'emploi et dans d'autres ministères.

Réduction de la dette nette

- La dette nette a diminué de 37 millions de dollars pour s'établir à 13,9 milliards, une première baisse depuis 2007.
- Le ratio de la dette nette au PIB a diminué de 1,2 % pour se fixer à 36,6 %, mais il demeure l'un des plus élevés parmi les provinces comparables.
- La dette nette par habitant a diminué de 200 \$ pour s'établir à 17 900 \$.
- Le gouvernement a fixé des objectifs pluriannuels de réduction de la dette nette et du ratio de la dette nette au PIB.

Logements publics contaminés

- Au moins le tiers des logements publics testés contiennent du radon dépassant les niveaux recommandés pour ce gaz.
- 3 645 des 4 516 logements n'ont pas fait l'objet d'un test de dépistage du radon.
- Le plan dépistage du ministère du Développement social est trop lent et ne permet pas d'informer en temps opportun les locataires touchés au sujet des logements contaminés.

Répercussions financières de la pandémie mondiale de la Covid-19

- Au 30 septembre 2020, les dépenses du gouvernement du Nouveau-Brunswick liées à la pandémie s'élevaient à 163 millions de dollars.
- Le suivi des dépenses connexes par le gouvernement peut être amélioré en vue d'inclure d'autres programmes d'aide financière.
- Nous n'avons trouvé aucune donnée probante indiquant qu'une autorisation avait été obtenue de l'Assemblée législative au moment de notre travail.

État de la situation financière de la province

- Légers progrès en matière de viabilité à court terme; une tendance à court terme est passée de neutre à défavorable.
- Les déficits antérieurs et la dette nette empêchent une amélioration de la viabilité à long terme.

Résultats de notre audit de la province du Nouveau-Brunswick et des organismes de la Couronne

- Vestcor a refusé un accès sans restriction à la vérificatrice générale
- La *Loi sur l'administration financière* est désuète
- Inquiétudes concernant la capacité d'Énergie NB d'autofinancer ses activités
- De nombreux systèmes de TI clés sont désuets, et la province est en train de les remplacer
- La justification de la constitution de la Société de solutions énergétiques du Nouveau-Brunswick n'est pas claire